Aide urgente : Obligation quitter le territoire français

Par Anonyme123

Bonjour

J'ai besoin de conseils s'il vous plaît. Pour résumé ma situation, je suis étudiant étranger et j'ai reçu un OQTF en juin avec refus de renouvellement de titre de séjour. J'ai consulté un avocat pour faire un recours et j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle. Le jugement a eu lieu fin septembre. J'ai reçu aujourd'hui une réponse négative du tribunal. L'avocat n'a pas complété tout le dossier, il n'a pas envoyé le mémoire complémentaire dans le temps imparti. Notre demande a donc été refusé par le tribunal. Après une demande d'explication avec l'avocat il n'a pas envoyé ce document car il est dans l'attente de l'aide juridictionnelle (qui a bien été accepté). Est-ce normal ? Nous avons l'impression d'avoir attendu plusieurs mois pour rien. Nous devons a nouveau faire un recours. Nous ne savons plus quoi faire et à qui faire confiance.

Par Nihilscio

Vous pouvez interjeter appel. Vous pouvez aussi attaquer l'avocat pour lui demander des dommages et intérêts.

Par Anonyme123

Merci pour votre retour. Pensez-vous qu'il est préférable de changer d'avocat ou de continuer avec le même ?